

LISTE DES FRAIS – 2026-2027

PREPARATION ET FINITION DE BETON DEP 5343 – 900 heures

<u>À payer au Centre</u>	<u>18 ans -*</u>	<u>18 ans +*</u>
Carte d'identité <i>(Notez que des frais de 5\$ seront exigés pour le remplacement de la carte d'identité)</i>	0 \$	0 \$
<ul style="list-style-type: none"> • Matériel didactique <ul style="list-style-type: none"> ○ Dépôt pour prêt d'outils, de manuels de références, d'ordinateur ○ Dépôt pour prêt de puce électronique ○ Cours Santé sécurité générale sur les chantiers de construction ○ Reprographie • Équipement de protection individuel <ul style="list-style-type: none"> ○ Casque de sécurité ○ Support à visière ○ Visière ○ 10 Couvre tout Tyvek 	0 \$ 0 \$ 50 \$ 8 \$ 0 \$ 0 \$ 0 \$ 0 \$	320,00 \$ 12,00 \$ 50,00 \$ 8,00 \$ 13,08 \$ 15,39 \$ 6,36 \$ 170,00 \$
<i>Frais à acquitter à la date spécifiée sur la lettre de confirmation d'admission</i>	58 \$	594,83 \$
<p>Les modes de paiement acceptés sont les suivants : débit et crédit. Pour les élèves de moins de 18 ans : tout matériel non remis ou endommagé sera facturé.</p>		

Matériel obligatoire à se procurer au magasin de son choix

- **Fournitures scolaires**
 - Papiers, crayons et /ou autres pour prise de notes
 - 2 cadenas
- **Équipement de protection individuel**
 - Lunettes de sécurité avec verres clairs**
 - Bottes de sécurité (homologuées CSA)

Attendre les consignes des enseignants avant l'achat des items suivants :

 - Bottes de caoutchouc (homologuées CSA)
 - Masque P100
 - Cartouche contre les gaz multiples et les vapeurs organiques pour filtre P100
 - Cartouche contre les particules pour filtre P100
 - Gants à manchettes à double trempage fini résine
 - Gants de travail au besoin

Modalité de remboursement

- Si la formation est **annulée** par le Centre, tous les frais sont remboursés.
- Si l'élève se **désiste** et désire recevoir un remboursement, il doit en faire la demande par écrit au moins trois (3) jours avant le début de la formation. Tous les frais seront remboursés.
- Si l'élève **abandonne** en cours de formation, les dépôts pour prêts d'outils, manuels de référence et puce électronique seront remboursés si tout le matériel est remis en bon état.

*L'utilisateur qui a atteint l'âge de 18 ans avant le 1^{er} juillet précédant son admission est considéré comme ayant 18 ans et plus.

**Une paire sera fournie aux 18 ans et moins en début d'année.